

1. Quand vous présenter à la polyclinique ?

- Vous êtes blessé et avez besoin de soins dans un délai rapproché
- Votre état de santé s'est altéré de façon subite



2. Comment être pris en charge à la polyclinique ?

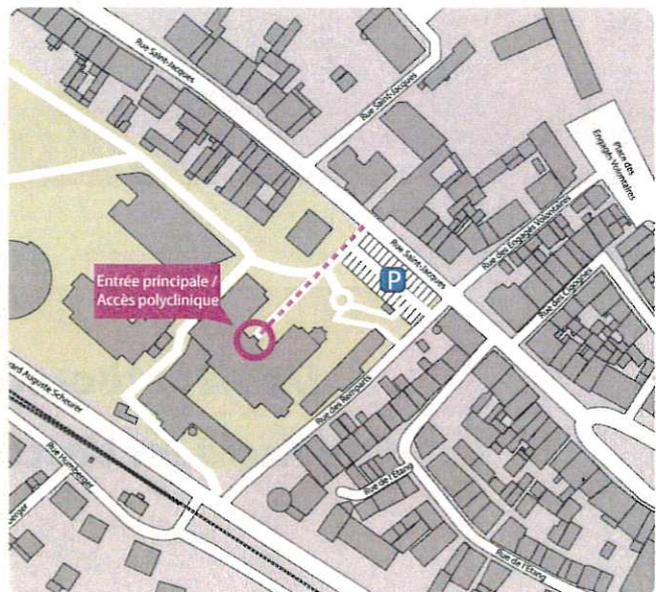
- Vous vous présentez spontanément
- Vous êtes adressé par votre médecin traitant
- Vous êtes orienté par le SAMU suite à votre appel au 15

3. Comment accéder à la polyclinique ?



La polyclinique est située dans les locaux de l'hôpital de Thann.

Vous pouvez vous présenter à l'accueil du bâtiment principal, un agent d'accueil vous orientera.



4. Qui s'occupe de ma prise en charge ?



La polyclinique est composée d'une équipe pluridisciplinaire avec une présence continue d'un médecin et d'une infirmière. Une secrétaire assurera la constitution et le suivi de votre dossier.

Le médecin de la polyclinique pourra vous prescrire des actes diagnostics complémentaires et solliciter un avis spécialisé au besoin auprès de ses confrères en médecine, dermatologie, gastro-entérologie, diabétologie, chirurgie générale et digestive, ortho-traumatologie, ORL, urologie et gynécologie-obstétrique.

5. Quelle orientation après mon passage ?

En fonction de votre état de santé et après avoir reçu les premiers soins, vous pouvez être* :

- Orienté vers votre médecin traitant pour le suivi
- Convoqué pour une consultation spécialisée
- Hospitalisé dans un service de médecine, de chirurgie, de gynécologie-obstétrique de l'hôpital de Thann ou du Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud-Alsace.



* Après recueil de votre consentement

En cas d'urgence vitale

***Douleur thoracique, crainte
d'un Accident Vasculaire Cérébral, ...***

COMPOSER LE 15